

R. Il faut s'aller mettre à genoux auprès du confesseur, de manière à ne le pas regarder en face, faire sur soi le signe de la croix et dire :

En Français.	ou	En Latin.
Mon Père, bénissez-moi parceque j'ai péché		<i>Benedic mihi, Pater, quia peccavi.</i>
<i>Je me confesse à Dieu</i>		<i>Confiteor Deo, &c.</i>
<i>&c. page 5.</i>		<i>page 5.</i>
Jusqu'à par ma faute.		Jusqu'à meâ culpâ.

D. Que fait-on ensuite ?

R. On dit combien il y a de temps que l'on n'a été à confesse, si l'on a reçu l'absolution la dernière fois et si l'on a accompli la pénitence imposée, puis on commence sa confession en disant à chaque article : *Je m'accuse de, &c.*

D. L'accusation des péchés étant finie, que faut-il dire ?

R. Il faut dire : "Je m'accuse, de plus, de bien d'autres péchés que je ne connois pas et de ceux de toute ma vie ; j'en demande à Dieu pardon, et à vous, mon Père, la Pénitence et l'Absolution."